



Communiqué de presse

Paris, le 01 Octobre 2019

Service d'Accès aux Soins : l'équipe projet chargée de définir l'organisation du SAS a été reçue par Agnès Buzyn et lui fera des propositions d'ici deux mois

L'équipe chargée de conduire les travaux sur le Service d'Accès aux Soins (SAS) a été lancée aujourd'hui par Agnès Buzyn, en présence du député Thomas Mesnier et du professeur Pierre Carli, responsables de la mission sur la refondation des urgences. Composée de quatre membres, cette équipe mènera une concertation de deux mois auprès des professionnels de santé pour proposer à la ministre les différentes organisations possibles du SAS.

Cette première réunion a permis à l'équipe projet de convenir d'un calendrier de travail avec la ministre, qui a rappelé les objectifs et principes du SAS : accessible partout en France et à toute heure, le SAS permettra à tous les Français de disposer d'un service apportant une réponse à toute demande de soins ou toute question sur la Santé. L'objectif est de définir un nouveau service d'orientation et de guidage dans le système de Santé, simple et facilement accessible. A l'issue des deux mois de concertation fin novembre, la ministre choisira un modèle d'organisation du SAS, afin de pouvoir mettre en place ce service à l'été 2020.

L'équipe projet est composée de :

- **Vanessa Solviche**, cadre de régulation au SAMU 57 et infirmière de formation ;
- **Laurent Brechat**, médecin libéral à la maison de santé pluridisciplinaire d'Avoine (Indre-et-Loire) ;
- **Patrick Goldstein**, médecin chef du SAMU 59 ;

- **Alain Prochasson**, médecin libéral à Metz et président de l'Association départementale de permanence des soins de Moselle.

Les membres de la mission Intérieur / Santé sur la simplification des appels d'urgences et des représentants des associations d'élus des collectivités territoriales étaient également présents.

Annoncé le 9 septembre comme mesure du Pacte pour la refondation des urgences, le Service d'Accès aux Soins (SAS) sera un service universel, accessible par téléphone et en ligne et reposant sur un partenariat entre professionnels hospitaliers et libéraux.

Contact presse :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

01 40 56 60 65